

L'Association Hospitalière Sainte-Marie, 5 700 collaborateurs répartis sur 8 départements, est leader dans la prise en charge psychiatrique et médico-sociale en France. L'Association gère des établissements privés de statut ESPIC dans les Alpes-Maritimes, Ardèche-Drôme, Aveyron, Haute-Loire, Puy de Dôme-Allier et Rhône.

Le territoire Aveyron recrute son Infirmier Nuit (H/F) – Unité Court Séjour - Filière Géro-psi-chiatrique

CENTRE HOSPITALIER SAINTE MARIE RODEZ

Lieu-dit Cayssiols - CS 23207 Olemps - 12032 Rodez Cedex 9 - www.chsmrodez.ahsm.fr

Description du poste : Sous la responsabilité du Cadre de santé d'Unité de nuit vous serez affecté au CSGP sur le Centre Hospitalier Sainte Marie.

Missions principales

- Réaliser des soins infirmiers, accompagner la personne afin de maintenir ou restaurer sa santé
- Utiliser le Dossier Patient Informatisé en terme d'apport de données et d'informations, d'analyse clinique, de transmissions ciblées, de prise de connaissance des informations utiles à la prise en charge, de traçabilité de l'administration médicamenteuse, de mise en œuvre des plans de soins
- S'inscrire dans une dynamique de coordination des soins en lien avec les équipes de jour
- Appliquer les procédures et protocoles d'organisation logistique et de soins directs et indirects
- Identifier les situations à risque et/ou d'urgence et mettre en œuvre les actions adaptées
- Assurer la traçabilité des soins effectués (administration médicamenteuse, soins prescrits et décisions médicales en particulier en lien avec les mesures de contention et d'isolement des patients)
- Encadrer les étudiants et stagiaires effectuant un stage de nuit
- S'engager dans un processus de formation en adéquation avec son projet professionnel
- Surveillance permanente des patients et assurer leur sécurité :
- Observation et recueil de données relatives à l'état de santé de la personne hospitalisée, constantes, poids, taille...
- Réalisation de l'évaluation et traçabilité de la douleur
- Traçabilité régulière et suivi de la surveillance des patients bénéficiant d'une décision médicale de contention et/ou d'isolement
- Coordination avec les équipes de jour afin d'assurer la continuité des soins et la sécurité des patients, en particulier dans le cadre de l'identito-vigilance.
- Soins relationnels d'écoute, entretiens individualisés.

- Participation à la politique de sécurisation du circuit du médicament : Gestion hebdomadaire du stock de l'armoire à pharmacie, préparation des piluliers, contrôle des périmés, etc...
- Évaluation du sommeil et des effets des traitements prescrits.
- Gestion de l'agitation de certains patients, renfort auprès des unités de soins et de l'UADO/Centre de crise).
- Surveillance d'un patient hospitalisé en soins sans consentement à l'Hôpital Jacques Puel.
- Transmission des informations à l'équipe de jour (relèves, supports écrits, transmissions ciblées).
- Gestion des entrées de nuit (accueil des patients, prise en charge et documents en lien avec la check-list).
- Participation à l'élaboration du projet de l'unité, à sa mise en place, aux réunions cliniques et de fonctionnement.

Profil

Diplôme : Infirmier D.E

Compétences et ressources :

- Capacité à l'empathie, à l'écoute, à la prise en compte de la personne soignée.
- Capacité d'anticipation et sens de l'observation.
- Capacité d'analyse, d'organisation, de prise de décision, sens des responsabilités.
- Connaissance de la psychopathologie et des techniques d'entretien et de médiation.
- Maîtrise de soi permettant d'appréhender les situations de crise.
- Disponibilité en terme de planification.
- Assurer les remplacements dans les autres unités rattachées à l'hôpital si nécessaire.
- Ponctualité.
- Désir permanent d'être informé de l'évolution des pratiques professionnelles, des différents documents et logiciels afférents aux soins.
- Avoir des attitudes pédagogiques.

Type d'emploi : Temps de travail : temps plein, 25 jours de congés payés, 21 RTT et 14 jours fériés (au prorata du temps de travail)

39 h/semaine ou 78 h quinzaine – travail en roulement matin (06 h 40 – 14 h 28) / soir (13 h 30 – 21 h 18) / jour (08 h 00 – 15 h 48)

Statut : Non cadre

Salaire : Rémunération brut mensuel : 2.184,66 € brut mensuel selon Convention collective nationale 31/10/1951 + indemnité Ségur de 238 € + indemnité Ségur 2 de 52€ à 70 € + reprise de votre ancienneté à 100% + prime annuelle
Prime à l'embauche 2000 €

Avantages

- Compte Epargne Temps
- Mutuelle (gratuité pour les enfants)
- Prévoyance
- Epargne retraite
- Restauration d'entreprise
- Comité Social et Economique (bons cadeaux, chèques vacances, participation financière pour les activités sportives de toute la famille, ...)